EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 9 novembre 2009

MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - M.OUAZANA
Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. MAGLICA) - Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme GAUTHIE (pouvoir Mme CHATILLON) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)
Membres absents : M. MARTIN - M. ALLAERT - Mme VANDRIESSE

OBJET
DE LA DELIBERATION

OBJET DU RAPPORT - Transports urbains - Aménagements de voirie liés à l'amélioration du réseau - Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Demande de subvention

M. GERVAIS, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'amélioration du réseau de transports en commun, la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a exprimé le souhait que soient réalisés un certain nombre d'aménagements sur le territoire de la commune de Dijon afin de faciliter la circulation des bus et d'améliorer le confort des usagers, à savoir :

- réaménagement d'arrêts sur chaussée : avenue Eiffel (deux arrêts) et rue de Mirande ;
- réfection d'arrêts sans déplacement : avenue Eiffel.

Le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de ces travaux est estimé à 78 000 € TTC.

La consistance de ceux-ci dépassant manifestement l'intérêt communal, il est proposé que la Ville sollicite de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise une subvention, au taux maximum, pour leur financement.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - adopter le programme proposé des travaux à réaliser par la Ville pour l'amélioration du réseau de transports en commun sur le territoire de Dijon ;

2 - arrêter le montant de leur enveloppe financière prévisionnelle à 78 000 € TTC ;

3 - solliciter l'attribution, par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, d'une subvention au taux maximum pour leur financement.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

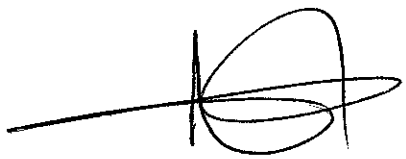

Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 10/11/09.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
10 NOV. 2009